

Anne Valin* fait part de ses réflexions suite à une émission TV de la 5^{ème} chaîne, *L'œil et la main*, destinée aux sourds et qui présentait le 26 février dernier un reportage sur l'association 2 LPE (2 langues pour une éducation) de Poitiers, pionnière en ce qui concerne le recours à la langue des signes et au bilinguisme dans l'enseignement des sourds et qui semble actuellement prôner une intégration en milieu entendant.

* coordinatrice de notre dossier *Lecture et surdité*. (A.L. n°80, décembre 2002).

Le bilinguisme sourd sur la cinq

« *Les lapines qui s'ennuient à l'écart ne l'entendent évidemment pas de cette oreille.* »

(Loulou et Tom, Solotareff et Fromental, l'école des loisirs, 2003)

L'association 2 LPE de Poitiers, planchait le 26 février devant les caméras de *l'ŒIL et la MAIN* autour du problème récurrent et non résolu, apparemment : immersion ou insertion ? Quelle serait la meilleure solution ?

Les sourds, immergés en milieu entendant, sont en situation d'incompréhension totale de leur environnement. Ils ne peuvent comprendre les mots mais ils ne comprennent pas davantage les événements. Ce milieu « étranger » est pire que celui que rencontrerait un Français, seul en Chine. À Poitiers, ils sont un groupe de pairs et ils signent ; leur langue de communication est la LSF.

Une jeune femme sourde parlait de son désir de lecture et du comment elle avait trouvé un vrai besoin de lire. « *Main-tenant, disait-elle, le français, c'est ma deuxième langue, donc je ne le possède pas comme le possède une personne entendante, mais je peux lire très confortablement.* » C'est sa maman qui lui a lu (signé) beaucoup d'albums lorsqu'elle était petite puis lui a laissé la place pour qu'elle lise seule des livres plus imposants. Immersion dans l'écrit ? En tout cas, véritable projet d'apprentissage, en situation. L'apprentissage, pour tous les apprenants, sourds ou non, se construit grâce aux autres et grâce au besoin d'utiliser le savoir.

La caméra s'est déplacée à Poitiers dans une classe où un groupe d'enfants sourds se retrouve « en immersion » dans une classe « normale » de collège. Pour ce faire, la classe tourne, soit avec un interprète en LSF qui signe en direct le cours fait à l'oral par le professeur, soit avec un

professeur sourd (ou une assistante sourde) qui travaille directement en LSF avec les sourds pendant que l'institutrice travaille à l'oral avec les entendants. Il y a dans ce cas 2 leçons conduites en parallèle par 2 personnes différentes sur le même sujet.

L'enseignant sourd, par l'intermédiaire d'un interprète, s'est préalablement imprégné du contenu et de la conduite de la leçon pensée par l'institutrice. Il fait alors cette leçon, à sa manière, sur son propre matériel et dans le cadre d'un dialogue entièrement en langue des signes entre les enfants sourds et lui. Simultanément, la leçon sur le même sujet se déroule selon sa logique propre avec les entendants. Elle n'est pas « audible » pour les sourds, elle serait néanmoins « visible » s'ils n'étaient pas occupés à suivre la leçon faite pour eux et en parallèle en LSF.

L'enseignant sourd interrogé devant la caméra parle de l'intérêt d'une telle situation de travail : « *Avant, les enfants sourds ne voulaient pas travailler le soir, ils disaient que les entendants n'avaient pas de travail à la maison, alors que, maintenant, ils voient, en direct, ce que font les enfants qui parlent, alors, eux, acceptent de faire la même chose.* » De plus, certains enfants entendants ont envie de signer avec leurs camarades. Ils s'imprègnent de la langue des signes.

Les parents interviewés sont ravis que leurs gamins travaillent « *comme les autres* ». Et, disent-ils : « *En conjugaison, ils sont bons, en grammaire, un peu, en vocabulaire, c'est plus dur.* » Quant au directeur, il parle de « *véritable situation de bilinguisme.* » *A priori*, si on pense à ce que vivent, sous couvert d'insertion, certains enfants sourds accueillis dans des écoles ordinaires où ils sont sans communication véritable, on peut dire que ces enfants-là, ont de la chance. Au moins, ils comprennent ce qu'on leur dit puisqu'ils ils sont tous, en possession d'une bonne langue des signes, et que celle-ci est utilisée à la maison, en classe où ils signent et vivent l'enseignement en LSF. Pourtant, qu'il soit permis d'interroger la réalité de cette situation.

C'est sûrement en situation d'immersion qu'on devient bilingue. Un enfant dont les parents parlent à la maison, français et portugais, a de fortes chances de s'imprégner des deux langues et de pouvoir les pratiquer, l'une et l'autre, indifféremment. Si un étudiant veut devenir vraiment bilingue, il fera un séjour prolongé, en immersion, dans le pays

dont il veut s'appropriier la langue. Les enfants entendants de la classe qui voient constamment de la LSF s'en imprègnent et sont capables d'échanger en LSF dans le dos de la maîtresse, pour ce qui est des « *situations de communication en contexte à exigences cognitives peu élevées.* » Voilà, pour eux, une réelle situation d'immersion.

Qu'en est-il pour les sourds ? Même présents et impliqués dans la même situation que des entendants, ils n'entendent pas l'oral qui circule. La LSF, langue iconique, se pratique dans l'espace, sa grammaire ne ressemble en rien à celle du français écrit. De là, surgissent les problèmes. Pourtant : « *Sans une langue précoce, riche et confortable, l'activité de pensée se trouve considérablement entravée, les apprentissages seront laborieux et limités et le handicap accru* » (Anne Vangrugghe, formatrice au CNEFEI dans la revue de l'AIS Hors série, juin 2005).

Pour un sourd, qui ne possède aucun moyen de percevoir les sons de la langue orale, le bilinguisme ne peut pas être entre l'oral français et la langue des signes mais entre la langue des signes et l'écrit. Autrement dit, l'immersion qui conduit au bilinguisme n'est pas pour un sourd dans un milieu « oral » mais dans un milieu « écrit ». Le « déchiffrage » est impossible : le phonocentrisme utilisé avec eux dans de nombreuses classes a conduit les sourds à un taux d'illettrisme maximum. Il est donc absolument indispensable de travailler l'approche de l'écrit autrement. Si le sourd signeur veut apprendre l'écrit, il va devoir s'immerger dans un texte, savoir que ce texte va lui délivrer du sens, et que, pour cela, il devra comprendre comment il fonctionne et ce qui le structure, et ce, grâce aux échanges sur l'écrit qu'il aura avec ses pairs dans sa langue maternelle, la langue des signes. C'est donc par la fréquentation répétée de textes et de phrases, et à force d'en observer le fonctionnement que les enfants sourds construiront, d'abord implicitement les procédures grammaticales car c'est bien la grammaire qui pose problème aux sourds comme on le voit dans leur production de phrases écrites. Et dans cet apprentissage linguistique, le travail métalinguistique sera grandement facilité par l'explicitation que permet le bilinguisme, en abordant très tôt la comparaison du fonctionnement des deux langues et donc aussi bien un travail sur l'écrit avec la langue des signes que sur la langue des signes avec l'écrit. Ce qui est moteur ici, c'est la démarche comparative que permet le bilinguisme.

Dans la classe que nous avons vue, on peut évidemment dire que les sourds sont en situation bilingue dans le sens où ils utilisent deux langues, l'écrit et la LSF, mais la démarche pédagogique proposée prend-elle véritablement en charge ce bilinguisme ? En effet, comment le professeur sourd peut-il, en parallèle avec l'institutrice, poursuivre l'apprentissage de l'écrit pour les sourds ? Comme le suggère la présence en parallèle des deux groupes de sourds et d'entendants, reprend-il exactement le cours fait aux entendants ? Ou son projet est-il d'arriver aux mêmes objectifs que ceux de la maîtresse en utilisant une démarche spécifique ? Et à quoi sert alors la simultanéité de démarches qui n'interfèrent pas ? La réponse apportée par les images de la vidéo, n'est pas claire. Les logiques syntaxiques des deux langues, oral et LSF étant totalement différentes, et différent le fonctionnement cérébral des sourds et non-sourds, on ne comprend pas comment la classe des élèves entendants pourrait être suivie pas à pas par les enfants sourds, comme s'il s'agissait simplement, ou d'abord, d'une question de « traduction ».

En effet, on voit clairement ici que les enfants sourds sont souvent placés en situation indirecte. Mais est-ce une situation bilingue ? La communication « directe » qui consiste à enseigner en langue des signes n'est pas garantie seulement par la présence d'un interprète. Celui-ci traduit en LSF ce qui est dit à l'oral. On sait la difficulté pour un élève sourd à la fois de mobiliser son regard pour regarder l'interprète et de comprendre que c'est un tiers qui parle par son truchement. Inversement, qu'y a-t-il de bilingue à juxtaposer 2 leçons dans des langues différentes quand on ne peut « entendre » que celle qui se voit ? Les sourds méritent bien qu'on réfléchisse avec modestie à ces questions, notamment à l'ambiguïté de l'immersion et de l'insertion lorsqu'il s'agit d'un bilinguisme entre deux langues dont l'une s'entend et l'autre pas.

Anne VALIN ■■■

Le nombre des gros lecteurs (plus de 25 livres par an) diminue en France. D'où des ventes de livres irrégulières, surtout concentrées en fin d'année.